



Contact : 0625047255
Uniquement de 17h à 20h la semaine
amicalelaïqueapremont85@gmail.com
13 Place du calcaire 85220 Apremont

VIDE GRENIER

Amicale laïque Apremont
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025
De 9h à 17h

Inscription exposants particulier

NOM / Prénom :

Né(e) le :

A (lieu de naissance) :

Adresse :

Téléphone (fixe : portable) :

Mail (obligatoire) :

Pièce d'identité (N / date/ délivrée par) (joindre obligatoirement une copie recto verso) :

Réserve un emplacement de Mètre(s) x 3€ =Euros.

Payé par chèque à l'ordre de L'Amicale laïque

Payé en espèces

Je reconnais être un participant non professionnel de la vente au déballage, avoir participé à une seule autre manifestation de même nature dans l'année maximum, ne proposer à la vente que des objets personnels et usagés, avoir lu et accepté le règlement.

Fait à :

le :

Signature :

REGLEMENT DU VIDE GRENIER DU 7 septembre 2025

- 1) Le règlement s'applique en fonction des textes en vigueur régissant les vide-greniers ou assimilés.
- 2) Une inscription n'est retenue que si elle est complète, c'est-à-dire accompagnée du paiement à l'ordre de l'Amicale Laïque Apremont, du bulletin d'inscription rempli et de la photocopie d'une pièce d'identité.
- 3) L'inscription est réservée aux particuliers, sous réserve de ne pas vendre de produits neufs ou achetés sur le site le jour même.
- 4) Les inscriptions se font jusqu'au 25 Aout 2025.
- 5) La vente d'animaux ou d'armes sont interdites.
- 6) L'organisation se décharge de toute fausse déclaration.
- 7) Les places seront attribuées après l'inscription et dans la limite des places disponibles.
- 8) Les emplacements non occupés à 8h45 seront déclarés vacants et réattribués.
- 9) En cas d'intempéries ou de désistement, l'exposant ne pourra prétendre au remboursement du prix de son emplacement.
- 10) L'ouverture du site se fera à 7h.
- 11) Une pièce d'identité vous sera demandée à votre arrivée.
- 12) Les déballages devront être terminés à 8H30 et les véhicules sortis du site. Un parking sera à la disposition des exposants, parking non gardé, sous la responsabilité de l'utilisateur.
- 13) Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne devra circuler sur le site de 9h à 17h.
- 14) L'organisation décline toute responsabilité pour les dommages corporels et matériels, les vols, etc. ... causés ou subits par les visiteurs ou les exposants, les exposants devront donc prendre toutes les mesures nécessaires en matières d'assurances.
- 15) Les organisateurs ne fournissent aucun matériel.
- 16) Les exposants s'engagent à rester et à marchander jusqu'à 17h.
- 17) Les exposants devront laisser leur emplacement propre à leur départ.
- 18) L'amicale Laïque d'Apremont assurera l'organisation de cette journée et proposera aux visiteurs et aux exposants un bar, sandwichs, etc. ... à emporter.